

# Secteur des services : faible salaire?

Lee Grenon

Le public estime, en général, que les emplois du secteur tertiaire, c'est-à-dire celui des services, sont mal rémunérés. Cette impression est en partie attribuable au fait que certains observateurs appellent à tort «services» des industries à faibles salaires. En effet, la grande visibilité de nombreux emplois peu rémunérés du secteur tertiaire (dans la restauration et le commerce de détail, par exemple) porte à croire que tous les emplois de ce secteur sont mal rémunérés et offrent peu de chances d'avancement. Cette opinion n'est pas entièrement erronée. En 1994, les 20 industries canadiennes les moins rémunératrices, selon les gains hebdomadaires moyens, appartenaient au secteur tertiaire; parallèlement, 6 des 20 industries offrant les salaires les plus élevés appartenaient aussi à ce secteur.

Beaucoup plus vaste que le secteur de la production de biens, le secteur tertiaire, qui est très diversifié, emploie plus des trois quarts de la main-d'oeuvre canadienne. Les industries qui le composent vont des restaurants, des magasins et des stations-service aux établissements de soins de santé, aux administrations publiques et aux institutions financières. L'éventail des salaires est tout aussi étendu : les employés sont polarisés dans les industries à hauts salaires et à faibles salaires. Le présent article compare les gains hebdomadaires moyens, à l'exception des heures supplémentaires, des employés<sup>1</sup> de plus d'une centaine d'industries de services. Il évalue également la disparité entre les gains des travailleurs du secteur tertiaire et du secteur des biens.

*Lee Grenon est au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages. On peut communiquer avec lui au (613) 951-5254.*

## Sources des données, limites et définitions

La présente étude utilise des valeurs annuelles moyennes établies d'après les données mensuelles de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH). L'EERH est la plus vaste enquête portant sur les entreprises canadiennes et la seule source de données à jour sur les gains hebdomadaires par industrie<sup>2</sup>. L'enquête permet de recueillir des renseignements sur la rémunération hebdomadaire, le nombre d'heures de travail et le nombre d'employés rémunérés (la période de référence correspond habituellement aux sept derniers jours du mois). Les données sont compilées par industrie pour le Canada, les provinces et les territoires.

L'enquête porte sur tous les travailleurs canadiens, sauf ceux de l'agriculture, de la pêche et du piégeage, des services domestiques, des organisations religieuses et des services militaires. Les estimations sont calculées d'après un recensement des grands employeurs (comptant au moins 300 employés) et un sondage auprès d'employeurs comptant entre 100 et 299 employés. Dans le cas des entreprises comptant moins de 100 employés, on utilise un échantillon de dossiers administratifs.

Sont exclus du champ de l'enquête les travailleurs autonomes dont l'entreprise n'est pas constituée en société; beaucoup sont des professionnels hautement rémunérés du secteur tertiaire, notamment des médecins, des dentistes, des comptables, des consultants et des avocats. Si cette omission n'invalide pas les résultats de la présente étude, elle infléchit certainement les gains du secteur tertiaire vers le bas de l'échelle de rémunération. (De même, l'exclusion de l'agriculture et de la pêche, industries à faibles salaires, infléchit sans doute les gains enregistrés dans le secteur des biens vers le haut de l'échelle.)

**Industrie :** l'EERH classe les entreprises par industrie selon la *Classification type des industries* (CTI) de 1980. La CTI classe les producteurs de biens et de services en industries

selon un niveau de détail croissant allant de la division (code à un chiffre) à l'industrie (code à quatre chiffres) (Statistique Canada, 1980). Par exemple, un fabricant de yogourt peut être classé dans les industries manufacturières (division), ainsi que dans le groupe désagrégé des industries des aliments (groupe principal à deux chiffres) ou de façon plus restreinte, dans les industries laitières (groupe secondaire à trois chiffres), ou, de façon encore plus précise, dans l'industrie du lait de consommation (industrie à quatre chiffres). Le présent article se fonde sur le troisième niveau de la CTI pour répartir respectivement le secteur tertiaire et le secteur de la production de biens en 107 et 103 groupes secondaires.

**Employé :** personne recevant une rémunération pour ses services (y compris les congés payés) et pour qui l'employeur doit remplir la formule supplémentaire T-4 de Revenu Canada. Sont inclus dans cette définition les employés à temps plein et à temps partiel, ainsi que les propriétaires, administrateurs, associés et autres dirigeants d'entreprises constituées en société.

**Gains hebdomadaires moyens :** masse salariale imposable brute (pour la semaine de référence de l'EERH) divisée par le nombre d'employés inscrits sur la liste de paye. On calcule des estimations annuelles en établissant la moyenne des estimations mensuelles pour l'année civile. Sont exclus les indemnités et prestations imposables et certains types d'avantages sociaux, ainsi que les cotisations patronales à l'assurance-chômage, au Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec, aux régimes provinciaux de soins médicaux, aux régimes d'indemnisation pour les accidents de travail et à d'autres régimes d'aide sociale. Pour les fins de l'analyse, les gains hebdomadaires moyens excluent aussi la rémunération des heures supplémentaires.

## Comment interpréter les données sur les gains hebdomadaires moyens

Les écarts entre les industries au chapitre des gains hebdomadaires sont attribuables à divers facteurs et, en particulier, au volume de travail (nombre d'heures travaillées par semaine et nombre de semaines travaillées par année). Par exemple, les employeurs d'une industrie qui emploie surtout des travailleurs à temps partiel (habituellement moins de 30 heures par semaine) ont tendance à verser un salaire moyen inférieur à celui des employeurs d'une industrie caractérisée par une main-d'oeuvre à temps plein; dans certaines industries, les gains hebdomadaires sont plus élevés pour compenser le fait de ne pas employer les travailleurs toute l'année. Pour cette raison, les gains hebdomadaires moyens ne représentent pas nécessairement un bon prédicteur du revenu d'emploi annuel au sein d'une industrie. Néanmoins, ils indiquent combien d'argent un employé peut s'attendre à gagner au cours d'une semaine de travail type dans une industrie donnée, «type» qualifiant à la fois le taux de rémunération et le nombre d'heures de travail.

Le niveau déclaré de gains hebdomadaires moyens dépend aussi du champ couvert par la source des données. Nul compte n'est ici tenu

### Quintiles et indices

Le présent article permet de comparer un vaste éventail de gains hebdomadaires moyens dans 107 industries de services; on y quantifie également la disparité entre les gains des travailleurs du secteur tertiaire et du secteur des biens. Pour simplifier ces comparaisons, deux mesures sont utilisées : les quintiles, pour mesurer l'éventail des gains; et les indices, pour comparer les gains dans les diverses industries de services avec un repère représentant les gains hebdomadaires moyens dans le secteur des biens.

Les quintiles des gains servent à répartir un nombre peu maniable d'industries de services en groupes distincts afin de comparer plus facilement l'éventail des gains par industrie. Les industries sont classées par ordre décroissant selon les gains heb-

domadaires moyens, puis réparties en cinq groupes égaux.

Les indices des gains servent à comparer les gains hebdomadaires moyens dans chaque industrie des services avec ceux de l'ensemble du secteur des biens (664,38 \$), en utilisant cette moyenne comme base (où 664,38 \$ = 100). Tous les autres gains sont exprimés sous forme de ratio de cette base. Par exemple, les employés de maisons de courtage, des bourses des valeurs et d'autres intermédiaires financiers gagnent en moyenne 1 240,22 \$ par semaine, qu'on divise par 664,38 \$ pour obtenir un indice des gains de 187. Ce résultat indique que les gains hebdomadaires moyens dans cette industrie sont de 87 % supérieurs à ceux de l'ensemble du secteur des biens.

des pourboires et gratifications, une forme importante de revenu pour de nombreux employés du secteur tertiaire, en particulier ceux du tourisme d'accueil. Cette exclusion réduit les gains déclarés dans bon nombre d'industries de services (voir *Sources des données, limites et définitions*). La rémunération des heures supplémentaires, qui, en 1994, a augmenté considérablement dans certaines industries (notamment l'industrie manufacturière), est également exclue, de même que les avantages supplé-

mentaires dont les employés ont pu bénéficier : régimes de soins médicaux, de soins dentaires et de retraite et autres avantages sociaux.

### Les gains moyens varient considérablement dans les industries de services

En 1994, trois employés canadiens sur quatre travaillaient dans le secteur tertiaire, dont la masse salariale hebdomadaire dépassait le seuil des 4 milliards de dollars (tableau 1). Près de 8 millions d'employés gagnaient en moyenne 520 \$ par semaine<sup>3</sup>. Toutefois, les gains hebdomadaires moyens versés aux employés des «autres intermédiaires financiers», industrie du secteur tertiaire qui verse les plus hauts salaires, étaient six fois supérieurs à ceux des services de restauration, où les salaires sont les plus faibles.

Pour étudier l'éventail des gains dans le secteur tertiaire, les industries ont été regroupées en quintiles (voir *Quintiles et indices*). Dans le quintile des industries de services aux plus hauts salaires (Q1), qui

Tableau 1  
**Masse salariale hebdomadaire moyenne, emploi et gains (excluant le temps supplémentaire), selon l'industrie, 1994**

	Masse salariale hebdomadaire moyenne		Emploi		Gains hebdomadaires moyens
	en millions de \$	%	en milliers	%	\$
<b>Ensemble des industries *</b>	<b>5 764</b>	<b>100</b>	<b>10 447</b>	<b>100</b>	<b>551,69</b>
Secteur des services	4 141	72	7 996	77	517,97
Secteur de la production de biens	1 589	28	2 392	23	664,38

Source : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail  
\* Comprend les employés non classés selon l'industrie.

employaient 25 % des 8 millions de travailleurs du secteur tertiaire en 1994 (tableau 2), les gains hebdomadaires moyens variaient entre 670 \$ et 1 240 \$ (annexe). Bon nombre d'industries du Q1 appartenaient aux branches du transport, de l'administration publique ou de la finance; les effectifs d'un certain nombre d'entre elles étaient aussi très syndicalisés. Les industries aux plus faibles salaires (Q5), qui comptaient la plus forte proportion de travailleurs du secteur tertiaire (27 %), étaient dominées par le commerce de détail, l'alimentation et le logement et les services personnels; dans ce quintile, les gains hebdomadaires moyens variaient entre 210 \$ et 360 \$. Les industries aux salaires intermédiaires (Q3), qui comprenaient surtout le commerce de gros, les services de soins de santé et services sociaux et les services financiers, offraient en moyenne un salaire variant entre 490 \$ et 560 \$ par semaine, et n'employaient que 9 % des travailleurs du secteur des services. La grande disparité des gains qui existe dans le secteur tertiaire contredit donc l'opinion très répandue selon laquelle tous les emplois du secteur tertiaire sont mal rémunérés (graphique).

### Seulement un employé sur quatre travaille dans une industrie aux salaires élevés

Les emplois du secteur des biens sont-ils vraiment mieux rémunérés que ceux du secteur tertiaire? Pour vérifier cette hypothèse, on doit comparer les gains hebdomadaires moyens des deux secteurs en utilisant un repère (l'indice des gains) fondé sur l'ensemble des gains hebdomadaires moyens déclarés en 1994 dans le secteur des biens (voir *Les gains dans les industries productrices de biens*).

En 1994, les gains hebdomadaires moyens dans l'ensemble du secteur tertiaire s'établissaient à 520 \$, soit environ 22 % de moins

### Les gains dans les industries productrices de biens

En 1994, près du quart des employés canadiens (2,4 millions de personnes) travaillaient dans le secteur de la production de biens. Ce secteur comprend 103 industries (CTI à trois chiffres), notamment l'exploitation des ressources naturelles (sauf l'agriculture et la pêche, qui sont exclues de l'EERH), l'industrie manufacturière, la construction et les services publics. L'éventail des gains hebdomadaires était relativement restreint : la moyenne de l'industrie aux plus hauts salaires (1 102,54 \$ dans l'industrie pétrolière et gazière) n'était que le triple de celle de l'industrie aux plus faibles salaires (368,48 \$ dans la confection de vêtements pour enfants et d'autres vêtements et accessoires<sup>4</sup>). Dans le secteur des services, la moyenne de l'industrie aux plus hauts salaires (1 240,22 \$ dans les autres intermédiaires financiers) était six fois plus élevée que celle de l'industrie aux plus faibles salaires (206,74 \$ dans les services de restauration)<sup>5</sup>.

Environ 21 % des employés du secteur des biens travaillaient dans des industries classées dans le quintile des plus hauts salaires, où les indices des gains variaient entre 115 et 166, et 16 % des employés travaillaient dans des industries où les indices variaient entre 100 et 115. À l'opposé, seulement 25 % des employés du secteur tertiaire travaillaient dans des industries où les indices des gains étaient supérieurs à 100.

Seulement 1 % des employés du secteur des biens travaillaient dans la confection de vêtements pour enfants et d'autres vêtements et accessoires (l'industrie aux plus faibles salaires). Néanmoins, cette petite minorité qui avait un indice des gains de 55 était, en moyenne, mieux rémunérée que 27 % des employés du secteur tertiaire.

que la moyenne du secteur des biens. Cependant, une moyenne globale peut être trompeuse lorsque l'éventail des gains est aussi vaste que dans le secteur tertiaire. Si l'on calcule un indice des gains pour la centaine d'industries de services visées par notre étude, on constate que le quart des employés du secteur tertiaire (2 millions de

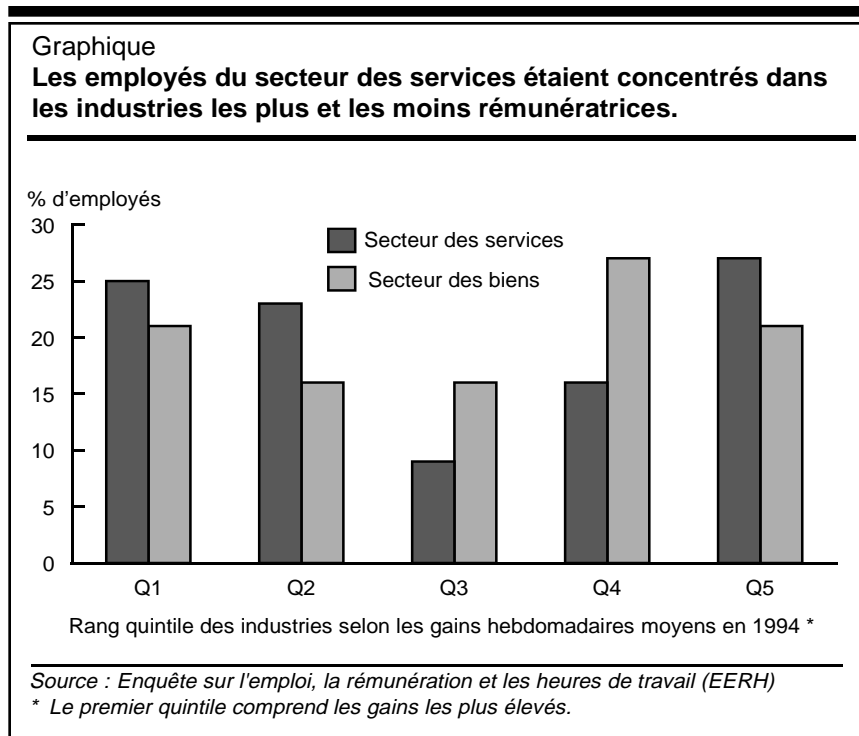
personnes) travaillaient dans des industries où les gains hebdomadaires moyens dépassaient le repère établi pour le secteur des biens.

Dans l'ensemble de l'économie, les gains hebdomadaires moyens les plus élevés – 1 240 \$ par semaine, soit un indice des gains de

Tableau 2  
Répartition de l'emploi et gains hebdomadaires moyens dans les industries selon le rang quintile des gains, 1994

	Secteur des services			Secteur des biens		
	Emploi		Gains hebdomadaires moyens	Emploi		Gains hebdomadaires moyens
	en milliers	%	\$	en milliers	%	\$
<b>Tous les quintiles</b>	<b>7 996</b>	<b>100</b>	<b>517,97</b>	<b>2 392</b>	<b>100</b>	<b>664,38</b>
Quintile 1	2 019	25	752,28	498	21	895,09
Quintile 2	1 843	23	595,07	377	16	715,30
Quintile 3	719	9	530,30	389	16	651,58
Quintile 4	1 272	16	433,84	636	27	601,78
Quintile 5	2 142	27	276,54	493	21	483,42

Source : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail



187 – étaient ceux des 30 000 employés des « autres intermédiaires financiers », qui comprennent les maisons de courtage et les bourses des valeurs. Toutefois, pour les trois quarts des employés des industries aux plus hauts salaires du secteur tertiaire (Q1), l'indice des gains n'a pas franchi le cap de 120. Les 1,3 million d'employés des services de l'administration publique et de l'enseignement élémentaire et secondaire, dont les gains, en 1994, variaient en moyenne entre 700 \$ et 810 \$ par semaine, enregistraient de modestes indices allant de 105 à 122; cet éventail était caractéristique des travailleurs du secteur tertiaire qui étaient relativement bien rémunérés.

Les autres industries du quintile supérieur employaient 730 000 personnes en 1994. De plus, ces industries avaient toutes un indice des gains supérieur à 100. Il s'agissait des industries du transport (pipelines, transport aérien, maritime et ferroviaire), de la finance et de l'assurance, des télé-

communications et de la radiotélévision, ainsi que de l'architecture et de l'ingénierie<sup>6</sup>.

#### **La plupart des travailleurs du secteur tertiaire gagnent moins d'argent**

Un dixième des employés du secteur tertiaire travaillaient dans des industries où les gains hebdomadaires moyens étaient de 1 % à 10 % inférieurs à la moyenne du secteur des biens (indice compris entre 90 et 99). Ces industries employaient 824 000 travailleurs et comprenaient, entre autres, des établissements d'enseignement postsecondaire, des compagnies d'assurances et des agences immobilières.

Les industries de services dont l'indice des gains s'établissait entre 50 et 89 employaient 3,4 millions de personnes, soit 42 % de la main-d'oeuvre du secteur tertiaire. En 1994, les gains hebdomadaires variaient entre 330 \$ et 590 \$. Les principaux employeurs étaient des hôpitaux, des services de soins de

santé communautaire et des services sociaux, des banques, des entreprises de camionnage, ainsi que des services de divertissement et de loisirs.

Près de 1,8 million de personnes, soit 22 % des travailleurs du secteur tertiaire, gagnaient moins de la moitié de la moyenne enregistrée par le secteur des biens. Dans ces industries, le salaire hebdomadaire moyen variait entre 210 \$ et 310 \$, et l'indice des gains entre 31 et 46. Plus des trois quarts de ces employés travaillaient dans le commerce de détail (surtout celui des vêtements) ou dans la restauration. Les travailleurs du domaine de la restauration, (restaurants, comptoirs de commandes à emporter et services de traiteurs) occupaient les emplois les moins bien rémunérés, leurs gains moyens s'établissant à seulement 210 \$ par semaine (à l'exclusion des pourboires).

#### **Conclusion**

Les emplois du secteur tertiaire sont-ils mal rémunérés? La réponse n'est pas tranchée. Comparativement au secteur des biens, la plupart des travailleurs du secteur tertiaire gagnent un salaire peu élevé : les trois quarts travaillent dans des industries où les gains hebdomadaires moyens sont inférieurs à la moyenne du secteur des biens. Par contre, en 1994, l'industrie aux salaires les plus élevés appartenait au secteur tertiaire. Cette contradiction apparente témoigne de la très large fourchette des gains déclarés par les industries de services. Dans ce secteur, les gains hebdomadaires moyens les plus élevés étaient six fois supérieurs aux plus bas, alors que l'écart était la moitié moins grand dans le secteur des biens.

L'analyse révèle que les opinions généralisées sur la nature des emplois du secteur tertiaire peuvent être trompeuses. Le caractère hétérogène et complexe de ce secteur appelle des commentaires

nuancés de la part des observateurs du marché du travail ainsi que du grand public.

■ **Notes**

1 Il s'agit de tous les employés, qu'ils soient rémunérés à l'heure ou à la pièce ou qu'ils reçoivent un salaire ou une commission.

2 Le Recensement de la population et l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) sont deux autres sources importantes de données sur les gains d'emploi par industrie. Le Recensement fournit des données détaillées sur les industries par vastes regroupements géographiques, démographiques, sociaux, économiques et culturels et par niveau de scolarité; cependant, il n'a lieu que

tous les cinq ans. L'EFC, menée une fois par année à titre de supplément à l'Enquête sur la population active (EPA) menée chaque mois, fournit des estimations annuelles du revenu d'emploi par industrie, qu'on peut recouper avec les données démographiques et les données sur le marché du travail tirées de l'EPA.

3 Les montants sont arrondis à la tranche de 10 \$ la plus proche.

4 Les autres vêtements et accessoires englobent les chandails, les vêtements professionnels, les gants, les bas et chaussettes, les articles en fourrure et les vêtements de base.

5 Si des données sur l'agriculture et la pêche, industries à faibles salaires, avaient été disponibles, l'éventail des gains hebdomadaires dans le secteur des biens aurait sans doute été plus large.

6 Bon nombre d'entre elles sont des sociétés d'État (entreprises publiques) ou des sociétés privées réglementées.

■ **Documents consultés**

MORISSETTE, R., *Pourquoi l'inégalité des gains hebdomadaires a-t-elle augmenté au Canada?*, n° 11F0019MPE, n° 80 au catalogue, Ottawa, Statistique Canada, 1995.

STATISTIQUE CANADA, *Classification type des industries, 1980*, n° 12-501-XPB au catalogue, Ottawa, 1980.

**Annexe**

**Gains hebdomadaires moyens et nombre d'employés dans les industries de services, 1994**

	Gains hebdomadaires moyens (à l'exception du temps supplémentaire)	Indice des gains *	Nombre d'employés
	\$		en milliers
<b>Quintile 1</b>			
Autres intermédiaires financiers	1 240,22	187	29,5
Transport par pipelines	971,11	146	8,1
Transport ferroviaire et services connexes	865,34	130	57,3
Autres intermédiaires de dépôts	850,99	128	0,7
Services de l'administration fédérale	811,25	122	264,7
Diffusion des télécommunications	800,84	121	108,8
Services relatifs au transport par eau	796,87	120	11,6
Services d'informatique et services connexes	785,29	118	62,5
Bureaux d'architectes, d'ingénieurs et autres services scientifiques et techniques	765,33	115	105,9
Diffusion des télécommunications	761,76	115	41,7
Machines, matériel et fournitures électriques et électroniques, commerce de gros	749,67	113	64,9
Transport par eau	734,11	110	15,3
Transport aérien	732,61	110	52,9
Machines, matériel et fournitures pour la construction, l'exploitation forestière et l'extraction minière, commerce de gros	732,59	110	14,9
Silos à grain	730,05	110	6,4
Intermédiaires de crédit à la consommation et aux entreprises	727,16	109	17,8
Assurance	721,01	109	97,2
Services des administrations provinciales et territoriales	716,59	108	231,7
Enseignement élémentaire et secondaire	716,24	108	587,0
Métaux et produits en métal, commerce de gros	705,06	106	13,1
Services des administrations locales	699,49	105	207,2
Médicaments et produits de toilette, et produits du tabac, commerce de gros	673,94	101	20,0

**Annexe – suite****Gains hebdomadaires moyens et nombre d'employés dans les industries de services, 1994**

	Gains hebdomadaires moyens (à l'exception du temps supplémentaire)	Indice des gains *	Nombre d'employés
	\$		en milliers
<b>Quintile 2</b>			
Intermédiaires d'investissement	648,31	98	46,7
Machines, matériel et fournitures industriels, commerce de gros	645,82	97	30,1
Autres machines, matériel et fournitures, commerce de gros	637,24	96	61,6
Bureaux de conseils en gestion	634,78	96	68,7
Véhicules automobiles, commerce de gros	634,02	95	16,6
Services de publicité	622,71	94	24,3
Agences d'assurances et agences immobilières	615,28	93	95,6
Enseignement universitaire	613,04	92	191,8
Autres industries du transport et autres industries des services relatifs aux transports	611,65	92	81,4
Enseignement postsecondaire non universitaire	609,32	92	112,1
Études d'avocats et de notaires	607,19	91	60,0
Appareils ménagers électriques et électroniques et leurs pièces, commerce de gros	607,05	91	6,9
Autres industries des télécommunications	606,56	91	1,8
Produits pétroliers, commerce de gros	602,57	91	26,1
Banque centrale, banques à charte et autres intermédiaires de type bancaire	594,54	89	193,7
Sociétés de prêt hypothécaire recevant des dépôts	586,31	88	0,2
Concessionnaires d'automobiles	578,19	87	101,2
Accessoires ménagers d'ameublement, commerce de gros	577,45	87	10,4
Hôpitaux	570,14	86	553,9
Camionnage	569,03	86	131,4
Articles de quincaillerie et matériel et fournitures de plomberie, de chauffage et de climatisation, commerce de gros	567,37	85	28,3
<b>Quintile 3</b>			
Sociétés de fiducie	563,64	85	25,3
Boissons, commerce de gros	561,38	84	5,3
Services de comptabilité et de tenue de livres	559,53	84	52,4
Autres produits, commerce de gros	552,13	83	91,0
Pièces et accessoires de véhicules automobiles, commerce de gros	550,06	83	40,6
Transport en commun	549,32	83	76,4
Caisses d'épargne et de crédit	534,78	80	51,7
Machines, matériel et fournitures agricoles, commerce de gros	529,03	80	18,8
Produits alimentaires, commerce de gros	525,98	79	68,2
Industries des services relatifs au transport aérien	525,69	79	8,2
Vêtements, commerce de gros	523,71	79	13,0
Musées et archives	522,37	79	9,9
Cabinets de spécialistes du domaine des services sociaux	519,45	78	2,5
Associations et organismes des domaines de la santé et des services sociaux	517,39	78	53,2
Laboratoires médicaux et autres laboratoires du domaine de la santé	515,49	78	24,0
Autres industries d'entreposage et d'emménagement	514,32	77	9,3
Tissus et articles de mercerie	508,87	77	3,6
Meubles de maison, commerce de gros	502,44	76	1,9
Services de soins de santé hors institution	501,91	76	44,0
Industries des services postaux et services de messagers	498,78	75	106,0
Services de location d'automobiles et de camions	491,15	74	14,1
<b>Quintile 4</b>			
Exploitants immobiliers	485,05	73	84,7
Services de voyages	484,03	73	30,1
Bois et matériaux de construction, commerce de gros	483,86	73	61,8
Magasins de spiritueux, de vin et de bière	470,78	71	22,2
Marchands de véhicules de loisir	470,60	71	10,2
Produits agricoles, commerce de gros	470,55	71	11,1
Ateliers de réparation de véhicules automobiles	470,44	71	67,3
Pompes funèbres	467,38	70	10,2
Autres services aux entreprises	455,32	69	122,1
Cabinets privés de médecins, chirurgiens et dentistes	447,39	67	123,8
Associations	443,65	67	93,7
Autres services d'enseignement	441,48	66	11,9

<b>Annexe – fin</b>			
<b>Gains hebdomadaires moyens et nombre d'employés dans les industries de services, 1994</b>			
	Gains hebdomadaires moyens (à l'exception du temps supplémentaire)	Indice des gains *	Nombre d'employés
	\$		en milliers
<b>Quintile 4 – fin</b>			
Autres établissements de soins de santé et de services sociaux	421,48	63	202,0
Magasins de meubles de maison	418,10	63	25,9
Bibliothèques	417,97	63	20,6
Autres industries de services**	416,20	63	104,3
Magasins d'appareils ménagers, de postes de télévision et de radio et d'appareils stéréophoniques	392,50	59	33,0
Services sociaux hors institution	386,10	58	114,7
Bureaux de placement et services de location de personnel	383,39	58	64,3
Magasins d'accessoires d'ameublement	379,71	57	18,0
Magasins de pièces et d'accessoires pour véhicules automobiles	371,37	56	40,4
<b>Quintile 5</b>			
Cabinets d'autres praticiens du domaine de la santé	364,97	55	27,2
Services de divertissement et de loisir	362,90	55	172,1
Magasins de médicaments sur ordonnance et de médicaments brevetés	345,72	52	89,7
Magasins de vêtements pour hommes	341,40	51	15,4
Services de blanchissage et de nettoyage à sec	338,72	51	28,9
Autres services pour véhicules automobiles	338,67	51	9,7
Photographes	334,23	50	4,9
Pensions de famille et hôtels privés †	308,87	46	13,1
Autres magasins de détail et commerce de détail hors magasin	304,87	46	201,9
Services relatifs aux bâtiments et aux habitations	294,05	44	70,7
Magasins d'alimentation	293,89	44	339,3
Hôtels, motels et camps pour touristes	289,47	44	150,1
Stations-service	287,14	43	75,5
Salons de coiffure et salons de beauté	286,37	43	47,3
Magasins de chaussures	286,08	43	18,6
Magasins de marchandises diverses	275,89	42	183,1
Magasins de vêtements non classés ailleurs	257,31	39	37,3
Magasins de vêtements pour dames	245,65	37	52,8
Autres services personnels et domestiques	238,71	36	17,6
Magasins de tissus et de filés	233,35	35	8,3
Tavernes, bars et boîtes de nuit	207,44	31	35,4
Services de restauration	206,74	31	542,6
<i>Source : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail</i>			
* Gains hebdomadaires moyens d'une industrie de services donnée divisés par les gains hebdomadaires moyens de toutes les industries du secteur des biens combinées. Voir Quintiles et indices.			
** Comprend les services de location de machines et de matériel; les autres services de réparation et les autres services non classés ailleurs.			
† Comprend aussi les terrains de camping, les parcs à roulettes et les camps de vacances.			